L'écho Casselois

NOVEMBRE 2014

Le mot du Maire

Mes chers amis casselois,

Lors des élections municipales vous nous avez fait confiance à 59 %. Quelques-uns d'entre vous, nous apportent déjà un soutien actif en nous rejoignant dans les commissions extra-municipales. Je suis heureux de voir le monde associatif répondre à nos sollicitations. Nous avions engagé par nos réunions publiques une démarche participative : nous l'engageons dans la durée du mandat.

Depuis le mois de mars il y a eu beaucoup d'événements que vous découvrirez en lisant ce nouvel « Echo Casselois ». Ils concrétisent notre engagement de campagne « porter Cassel plus haut, plus fort » pour le bénéfice de tous les Casselois.

Le conseil municipal travaille avec sérieux et enthousiasme depuis le début de notre mandat, certes deux conseillers municipaux nous ont quittés récemment, pour des raisons strictement personnelles. Je le déplore et comme ils le souhaitent, je garderai de très bons rapports amicaux avec eux.

Suite aux élections municipales, c'est une année charnière pour le personnel communal mais je suis conscient que chaque agent technique et administratif travaille à son niveau pour le bien des Casselois. Leur professionnalisme individuel est la clé de nos succès collectifs. Je tiens ici à les remercier pour leur engagement.

Avec la commission et l'Adjoint aux travaux, nous avons rencontré les bons interlocuteurs concernant l'étude du chauffage de la Collégiale.
Une rencontre avec Monsieur BRUNELLE, architecte en chef des monuments historiques, a permis d'avancer sur ce dossier.
Avec l'aide des Amis de la Collégiale, nous faisons le nécessaire pour que ce chantier soit rapidement finalisé.

En ce qui concerne le clos et le couvert de la chapelle des jésuites, une somme de 100 000 € est prévue au budget. Ces travaux sont d'une extrême urgence pour la simple raison que si nous n'intervenons pas rapidement pour mettre hors d'eaux ce bâtiment, d'ici quelque temps nous risquons d'avoir un deuxième casino. Certes, au moment de la reprise de ce bâtiment par la commune il aurait été judicieux de mener une réflexion quant à l'utilisation et au devenir de cette structure.

Le tourisme est une activité économique essentielle pour notre commune. Aussi le conseil municipal apportera tout le soutien nécessaire à la poursuite d'une politique touristique de qualité en accompagnant Cassel Horizons dans ses nécessaires évolutions .

Pendant la campagne, j'ai souvent entendu dire « c'est une belle liste : variée, avec des compétences, qu'on sent motivée ». Je suis persuadé que les pages de ce journal finiront de vous en convaincre. Je suis fier de mon équipe et de la confiance mutuelle que nous nous faisons.

Pour conclure, je ne peux m'empêcher de vous citer cette phrase d'un Casselois, reçue au cours d'une conversation. Je cite « Depuis que vous êtes arrivé en Mairie, vous avez déjà réussi une chose, entre eux, maintenant, les Casselois se parlent !....» Si tel est le cas, je ne peux que m'en réjouir.

Je vous souhaite une agréable et fructueuse lecture.
Enfin permettez-moi, en cette période de fin d'année et avec un peu d'avance de vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.

Votre Maire à tous
Michel LESCHAVE

DANS CE NUMÉRO :

Social	2 à 5
Opposition	6 à 7
Budget	8
Travaux	9 à 13
Urbanisme	14
Essor Economique	15 à 23
Intergé	24 à 25
Jeunesse	26 à 29
Fêtes	30 à 33
Association	34 à 35
Agenda	36

LE CCAS

Les interventions du CCAS concernent l'ensemble des personnes qui peuvent être en situation de fragilité, au-delà des situations de précarité financière :personnes âgées et/ou handicapées, enfants, actions spécifiques en direction des jeunes et des adolescents, accompagnement des familles en difficultés (qu'elles soient financières ou personnelles) ,accompagnement des personnes connaissant des difficultés d'insertion, soutien aux personnes sans domicile, aux personnes connaissant des difficultés d'écriture et/ou de lecture, actions de médiation, pénale ou entre population d'origine différente, animation des quartiers, mise en place d'actions de prévention santé …

Il est composé à parité de membres élus et de représentants de la société civile ayant reçu plusieurs candidatures. Nous avons fait passer le nombre de membres du CCAS de 8 à 10. Michel LESCHAVE, Maire en est le président de droit. Marie Andrée VANHOVE adjointe aux affaires sociales en est la vice-présidente. Cédric CLYTI, Anne DEKEYSER, Angélique DEWAELE, Catherine NASRI sont les membres élus. Un siège revenait de droit à la liste d'opposition qui n'a pas souhaité l'occuper. Pour représenter la société civile, nous avons privilégié la nomination de personnes engagées dans des actions sociales à savoir Isabelle BODEIN, médecin ; Mauricette DELBASSE, secrétaire à l'EHPAD ; Jean Luc DU-BRULLE, association Vie libre, Jean PARANT, secours catholique, Bernard SIX, responsable des restos du cœur.

Aux côtés du CCAS, il existe une commission des affaires sociales extramunicipales. Si vous souhaitez la rejoindre contacter Marie-Andrée VANHOVE en mairie ou via l'adresse mail adjsocialcassel@laposte.net

« Quand on n'a plus d'sous on se retrouve vite toute seule : on ne peut plus inviter alors on n'est plus invité ! »

Ses moyens

Le CCAS est une personne juridique distincte de la commune, disposant d'un budget propre. Le nouveau Conseil Municipal lui a attribué une subvention de 3000€. Jusqu'alors, ses ressources provenaient uniquement des baux de ses terrains et de dons.

Cela nous a déjà permis de mettre en place un nouveau dispositif d'aide : l'avance gratuite. Il s'agit d'aider les personnes en situation d'équilibre budgétaire fragile à faire face à une dépense imprévue. Sous conditions, une aide de 5OO€ maximum peut leur être accordée, remboursable sur 12 mois

Le jardin participatif est également un nouveau dispositif qui peut être proposé aux personnes en difficulté financière, ou à la recherche de lien social. « Au jardin, on ne pense à rien, on est dans la nature, on oublie nos soucis » confiait l'un des participants.

La semaine bleue, Octobre rose, la journée des droits de l'enfant, le parcours du cœur sont des moments évènementiels qui permettent de sensibiliser nos concitoyens à différentes problématiques sociales … et au-delà elles créent du lien entre les acteurs qui acceptent de s'y associer. C'est dans le « faire ensemble » que nous nous enrichirons mutuellement.

La distribution du colis des aînés aura lieu le Samedi 20 décembre 2014 aux personnes âgées de 65 ans et plus.

Si toutefois, vous seriez absent ce jour là, faites le savoir en mairie : tél 0328424013

Son utilité

« Cela m'a fait du bien d'avoir pu pleurer dans votre bureau, maintenant j'ai la force de ne plus subir les vexations de mon entourage »

Le CCAS a des missions obligatoires telles que l'instruction des demandes d'aide : CMU, RSA , FSL.

Il collabore aux différents dispositifs d'insertion sociale, professionnelle et d'accompagnement social du secteur : SESAME emploi, SMERC, CLIC, Restos du cœur, FSL,…Il a toute liberté pour engager des actions de prévention.

Fidèle à nos engagements de campagne, l'équipe du CCAS et de la commission des affaires sociales souhaite développer des actions dans le domaine de l'aide aux personnes mais également de la prévention. Ces actions doivent construire du lien social et impulser une dynamique de solidarité.

Face à la conjoncture actuelle, nos concitoyens vivent des situations difficiles. Il ne faut pas hésiter à venir rencontrer l'adjointe aux affaires sociales à la permanence du CCAS car des frais pourraient être évités si les difficultés étaient affrontées à temps. Une écoute, un accompagnement dans des démarches permettent d'entretenir un lien social et de rebondir.

Permanences

Au centre social sur rendez-vous le lundi après-midi et sans rendez-vous le jeudi matin en même temps que l'assistante sociale, la permanence RSA et celle du secours catholique .

Contact via le secrétariat de la mairie ou via l'adresse internet suivante : adjsocialcassel@laposte.net

Banque Nationale Alimentaire

Les bénévoles de la Banque Nationale Alimentaire assureront la collecte à Carrefour Market et à Rapid'Market

les 28/29 et 30 novembre.

Vous pouvez aussi déposer les dons en Mairie.

Merci à ceux qui ont accepté de consacrer un peu de temps à cette action.

Pour rejoindre l'équipe : contactez le 0652440230

Le jardin participatif

Lors de notre campagne nous avions évoqué la création d'un jardin participatif. Cela s'est rapidement concrétisé par un partenariat entre le CCAS, les services municipaux et l'association VIVRE AU PAYS DE CASSEL.

Qu'est-ce qu'un jardin participatif ? Un espace où l'on cultive ensemble et où l'on partage la récolte au prorata des besoins de chacun.

A qui est-il destiné ? On peut y venir parce qu'on désire s'initier au jardinage, parce que l'on aime le jardinage et qu'on n'a pas de terrain, parce que l'on souhaite faire des économies et manger des légumes sains, parce que bon jardinier on a envie de partager ses savoirs faire avec d'autres, parce que notre jardin est devenu trop grand pour les besoins de la famille, et que l'âge avançant on n'arrive plus à l'entretenir seul mais que l'on envie de continuer à pouvoir jardiner un peu, parce qu'on cherche à se faire de nouvelles connaissances …. Autrement dit, ce jardin est ouvert à tous.

Où est-il situé ? Le jardin s'étend sur une parcelle propriété du CCAS situé dans le carrefour de la route de Steenvoorde. Les services municipaux ont réalisé un escalier de bois qui permet d'y accéder.

Un premier bilan. Nous avons démarré un essai en avril : nettoyage du terrain, labours, établissement d'un plan de culture, premier semis. Nous avons utilisé nos propres outils, mis à profit les ressources des uns et des autres. 16 rangées de pommes de terre et 60 plants de tomates ont été plantés grâce aux dons que nous avons reçus. La vigilance de Pascal a permis une belle récolte : pommes de terres, panais, carottes, courgettes, tomates, betteraves rouges, poireaux, rhubarbe, potirons, potimarrons, poivrons, échalotes, oignons, framboises, radis, côtes de bettes, endives, topinambours … Cinq personnes fréquentent régulièrement le jardin et une vingtaine de personnes y sont passées.

Le jardin a fourni la salade pour le banquet des aînés.

Les projets : Nous souhaitons pérenniser ce projet, et nous avons déposé une demande de subvention au FLIP pour nous équiper en outillage.

L'inauguration officielle du jardin aura lieu le 7 mars 2015 pour le redémarrage de la saison. Nous prévoyons une porte ouverte dans le cadre de la journée des jardins et un pique-nique au jardin en septembre 2015 .

Si vous souhaitez nous rejoindre dans cette aventure, veuillez contacter Marie-Andrée VANHOVE en mairie ou via l'adresse mail adjsocialcassel@laposte.net

Service Civique

A la demande des associations, le précédent conseil municipal avait embauché un service civique à destination des associations, nous avons décidé de développer cette démarche.

Un service civique permet à un jeune de faire une expérience professionnalisante et rémunérée de six mois au service d'une association ou d'une collectivité. Leo DELEFORTERIE a été recruté fin juillet dernier via la mission locale.

Mme VANHOVE est responsable de son accompagnement.

Sa mission est de prêter main forte aux associations qui le souhaitent. Il est associé à la réflexion de notre équipe sur les projets d'actions en direction des jeunes.

Il a pu mettre à l'épreuve son intérêt pour le métier d'animateur en participant à l'encadrement de l'ALSH d'août. Il participe aux activités des NAP et a bénéficié aux vacances de Toussaint de la formation BAFA Base.

Son contrat se terminant fin janvier, nous souhaitons pouvoir assurer une continuité des actions entreprises en recrutant un nouveau jeune. Si vous êtes intéressé, contactez la mission locale.

Témoignage de Léo

« Je suis titulaire d'un bac pro mécanique auto. Depuis un an je suis accompagné par la mission locale dans ma recherche d'emploi. Maxime POULAIN m'a donné envie de faire une expérience de service civique. Je voudrais faire de l'animation à temps complet car j'aime encadrer des enfants et j'ai un bon contact avec eux. Le service civique va me permettre d'ajouter une expérience dans mon CV ; de rencontrer des professionnels de l'animation : animateurs diplômés, enseignants, travailleurs sociaux mais aussi des bénévoles dans les associations. J'apprends et je prends confiance en moi »

Restos du coeur

A l'initiative du CCAS, les élus du canton ont été invités à visiter les locaux des restos du cœur les 8 et 9 septembre 2014. Installés à Cassel depuis plus de 20 ans, les restos du cœur sont devenus l'un des acteurs principaux de l'aide aux plus démunis. Ils accueillent plus de 90 familles. Au-delà de l'aide alimentaire, les restos du cœur de Cassel s'investissent dans des actions de prévention santé. Ils souhaiteraient pouvoir créer un resto BB. La campagne d'inscription d'hiver se fera dans les locaux du centre social les 10, 17 et 18 novembre prochain.
Un partenariat avec « vesti pas cher » et la commune a permis d'agrandir l'espace dédié aux restos du cœur, mais une réflexion de fond sur les besoins du territoire et le transfert de compétences sociales vers la CCFI va être engagée.

Opposition

CASSEL UNE VILLE A VIVRE

Isabelle DUQUENNE SPINNEWYN

José CATTOEN

Myriam MINNEKEER

Bertrand-Xavier ROUGANE-CAP

Les élus de « Cassel, une ville à Vivre »partagent avec vous leurs réflexions.

Nous remercions chaleureusement les électeurs qui nous ont apporté leurs suffrages en mars dernier. Nous sommes sensibles à leur soutien et à leur confiance. Nous nous engageons à défendre, durant les six années à venir, les valeurs et projets que nous vous avons présentés lors de la campagne électorale.
Notre attitude n'est et ne sera pas une opposition systématique mais sera constructive et vigilante.

L'héritage laissé est remarquable : L'Office du tourisme, la médiathèque, l'aménagement de la Grand Place, de la Collégiale, de la Rampe Alpine, des Remparts, du Jardin Public… La contribution à l'essor économique de Cassel est incontestable.

Finances et Budget

Le groupe « Cassel, une ville à Vivre » n'a pas voté le budget 2014 pour les raisons suivantes :

- L'adhésion à la Communauté de Communes de Flandre Intérieure (CCFI) a donné un bonus financier de 130 000,00 € à la commune. Nous souhaitions qu'une partie, même modeste, puisse servir à baisser l'impôt en cette période difficile mais ce ne fut pas la décision prise par la majorité. Observez bien vos impôts locaux !!

- L'abandon dans un premier temps du projet de chauffage de la Collégiale rétabli ensuite à hauteur de 60 000,00 € sera largement insuffisant. Au-delà de sa fonction première « chauffer le bâtiment », ces travaux sont nécessaires afin d'obtenir un avis favorable de la commission sécurité.

L'église reste le seul édifice communal à avoir un avis défavorable.

- A un moment où l'argent public se fait rare, nous pensons que réaliser le projet de Chalet « WC-Bar » au niveau de la terrasse du château pour une somme de 60 000,00 € est un gâchis. Aucune information ne nous a été fournie concernant l'utilisation de ce bâtiment et sa mise à disposition.

Nous contestons la répartition de 100 000,00 € pour la réfection de la toiture de la chapelle des Jésuites, sachant qu'il n'y a eu aucun projet réfléchi pour ce bâtiment. Une étude prévue par l'équipe précédente a été abandonnée. Nous regrettons cette décision car elle était indispensable pour débattre sur ce projet avant tout engagement financier. Là encore, pas de discussion. Etait-ce la chose la plus urgente à réaliser ?

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Notre groupe approuve la demande de modification du PLU, ainsi le lotissement, initié par l'ancienne municipalité, route de Sainte-Marie-Cappel devrait voir le jour avec un début des travaux fin 2015.

Transition

La transition entre l'ancienne et la nouvelle municipalité s'est opérée sans problème :

- Les travaux de voirie – commandés par l'ancienne municipalité - (trottoirs, gravillonnage, enrobé) ont été exécutés conformément à la commande.

Les groupes qui ont animés les rues de Cassel, lors du Lundi de Pâques, ont rencontré un franc succès. Ces derniers ont été sélectionnés et commandés par l'ancienne municipalité. **Nous nous interrogeons cependant sur la suppression de la fête médiévale du moulin.**

Communauté de Communes de Flandre Intérieure (CCFI)

Monsieur le Maire, Michel LESCHAVE, a démissionné de la CCFI au lendemain de son élection, nous le regrettons, car c'est le rôle d'un Maire de siéger parmi ses pairs.

Divers

- Nous avons remarqué des fermetures inhabituelles de l'office du tourisme et du moulin !! Que se passe-t-il ? N'oublions pas le tourisme est essentiel pour les commerçants Casselois.

Nos priorités restent :
La mise en accessibilité de
- L'école Till l'Espiègle
- La collégiale,
La réalisation du chauffage de la collégiale,
L'aménagement de la place Vandamme.
Maintenir l'attractivité toristique de Cassel par des animations de qualité.

Cet espace d'expression nous a été offert, nous l'utilisons afin de tenir informé les Casseloises et Casselois de nos travaux au sein du groupe d'opposition.
N'hésitez pas à nous contacter en nous écrivant sur casselunevilleavivre@gmail.com

Isabelle, José, Myriam et Bertrand-Xavier

Le budget

Vous avez reçu ou vous allez recevoir vos impôts locaux (Taxe foncière bâtie, Taxe foncière non bâtie, Taxe d'habitation). Vous allez peut-être vous apercevoir d'une légère augmentation.

Avec la création de la Communauté de Communes Flandre Intérieure (CCFI), nous ne percevons plus la part départementale incluse dans le taux de la commune pour le calcul de la taxe d'habitation. Il s'en suit une baisse de recettes conséquente au niveau du budget communal et cela malgré une prestation compensatoire de la part de la CCFI qui ne sera pas réévaluée. Afin de continuer à travailler à budget constant, la commune a été contrainte de revoir à son tour ses taux sur les 3 principales taxes locales dans un souci d'équité.

Au travers de cette décision, l'équipe municipale a essayé d'être le plus juste possible vis-à-vis de ses concitoyens, mais aussi pour avoir un libre choix dans les différentes activités communales, sociales, jeunesse et bien sûr les fêtes qui comptent énormément aux yeux des Casseloises et Casselois ainsi que les différents investissements communaux qui nous tiennent à cœur et pour lesquels vous nous avez choisis.

En ce qui concerne la taxe sur les ordures ménagères, le taux de celle-ci a été fixé par la CCFI et la Commune n'est en rien responsable de son augmentation.

Parmi les grands projets, Monsieur Michel LESCHAVE, Maire de Cassel souhaite que la mise hors d'eau de la Chapelle des Jésuites se réalise, ainsi que le nouvel aménagement de la Place Vandamme.

On nous reproche la hausse des impôts alors qu'aucune proposition positive n'a été faite pour l'éviter. Même si cette année la hausse aurait pu être évitée, l'année suivante il aurait fallu augmenter les taux de manière plus conséquente. On nous reproche de n'avoir aucun projet à soumettre, qu'il soit culturel ou non, pour la Chapelle des Jésuites, avant de prévoir sa mise hors d'eau. Un tel projet ne se fait pas en six mois ni en vingt-cinq ans, si c'était aussi simple, ce projet aurait déjà été finalisé.

Il est de bon ton d'annoncer à nos administrés l'arrivée de Monsieur Michael FANTINO au poste de Directeur Général des Services (DGS) au 1er Décembre.

Bienvenue

Je me présente Michael FANTINO, je suis âgé de 43 ans et c'est avec beaucoup de fierté que j'ai accepté de prendre les fonctions de Directeur Général des Services pour votre charmante commune. Mon choix a été guidé par deux éléments. Dans un premier lieu une volonté intrinsèque d'un nouveau défit sur le plan professionnel, dans un second temps et suite aux rencontres lors des entretiens, une volonté de m'investir auprès d'une équipe municipale présentant un projet ambitieux au service de sa population. J'ai exercé ces mêmes fonctions dans une commune du bassin minier, et c'est avec plaisir que je mettrais mes compétences au service de l'équipe municipale, mais plus largement auprès de chaque Casselois. La ville possède plusieurs atouts dont une équipe d'agents municipaux compétents et dévoués qui s'engageront à mes côtés afin de vous offrir un service public de qualité.

MIRACLE à la collégiale

La commission de sécurité a donné un avis favorable le 10 septembre 2014 !

Contrairement à ce que l'on peut entendre , ce qui se dit ou même s'écrit ,

le fonctionnement du chauffage de la collégiale n'est pas une obligation réglementaire pour obtenir un avis favorable à la commission de sécurité !

Une étude pour le remplacement du chauffage de la collégiale demandée par le Conseil Municipal précédent a donné comme possibilités :

1. plancher chauffant estimé entre 154 400€ HT et 186 800€ HT
2. Estrade chauffante estimée entre 21 710€ HT et 26 300€ HT
3. Panneaux radiants estimé entre 67 500€ HT et 81 700€ HT
4. Chauffage à air pulsé estimé entre 58 000€ HT et 70 700€ HT

Au vue des résultats techniques et financiers, les panneaux radiants moins coûteux en fonctionnement auraient été retenu par les Amis de la Collégiale.
La DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) a émis un avis défavorable sur ce type de chauffage et a proposé le tapis chauffant lors de la réunion du 15 octobre 2014.

Des investigations ont été menées par les Amis de la Collégiale et ont mis à mal l'efficacité du tapis chauffant.

La municipalité ne ménage pas ses efforts et a pris contact avec une société spécialisée. Un rendez-vous courant novembre est déjà pris.

D'ores et déjà une somme a été prévue au budget 2014.

Par quel moyen seront réchauffés nos paroissiens ? La réponse reste en suspens !
A défaut, la collégiale risque de rester fermée pendant les 3 mois d'hiver.

Navette

Contact a été pris avec le commercial de la société VISIO-COM. Un dossier est en cours d'élaboration et la commune de CASSEL est éligible à l'obtention d'un prêt gratuit d'un véhicule 9 places (financé par les publicités du tissu économique de notre bassin de vie).

La commune aura à charge l'entretien, le carburant et l'assurance.

Pour mémoire, une enquête auprès d'une cinquantaine de casselois (es) (étudiants principalement mais aussi employés, usagers de la gare) a été réalisée et a démontré l'intérêt de tous pour un transport collectif quotidien. Le co-voiturage faisant partie des actions « développement durable ».

Ce véhicule sera mis à disposition de nos anciens, à la demande, à l'occasion de déplacements dans CASSEL pour effectuer diverses activités.

Lors de différentes manifestations le week end, la navette pourra transporter les touristes stationnés sur des parkings temporaires situés en bas de mont.

L'équipe municipale aura à cœur de vous inviter à la remise des clés.

Signalisation des Poids-Lourds

La commune de CASSEL est traversée par le Route Départementale 933 qui dans la partie sud de la ville est pavée.

Depuis qu'existe le trafic routier et le transport de marchandises, les poids lourds traversent **sous interdiction** la ville de CASSEL puisque le tonnage est limité à 12 tonnes.

Sous couvert du G.PS. , le ballet des poids lourds venant de ST OMER et se dirigeant vers LILLE ou la Belgique est incessant.

On se doit, en modifiant la signalisation routière, d'empêcher les poids lourds de monter CASSEL

Nous ne pouvons pas attendre que les travaux de contournement de WALLON CAPPEL, EBBLINGHEM (R.D. 642) soient achevés. (C'est encore en enquête !).

La bonne tenue des façades des habitations casseloises déjà accidentées à plusieurs reprises et des pavés de la rue FOCH doivent être prises en compte. Le bruit des véhicules vides plus particulièrement est très mal accepté par les riverains de la rue FOCH et Albert Mahieu, surtout la nuit ou au petit matin.

Une nouvelle étude menée par le conseil municipal avec comme base de travail l'étude de la subdivision de WORMHOUT a été réalisée. Nous avons rencontré D.DUFOUR (subdivisionnaire).

En modifiant la signalisation verticale et le tonnage des poids lourds autorisés à traverser CASSEL, nous pourrions avec l'aide de la gendarmerie nationale appliquer des contraventions plus coûteuses qu'aujourd'hui, dissuader les transporteurs et ainsi protéger notre ville et ses habitants.

Il nous reste à obtenir l'accord de l'état pour la pose de 2 panneaux de direction A25 au lieu dit du fort rouge à ARQUES.

La dépense a été provisionnée au budget 2014 et la pose des panneaux devrait se faire avant la fin de l'année.

Plus jamais çà !!!

Il était temps de protéger notre cité contre les nuisances routières et les accidents potentiels !

Dépenses Energétiques

Le S.I.E.C.F. (syndicat intercommunal d'énergie des communes de Flandre) lance un appel à projet visant à maîtriser la demande en énergie en matière de bâtiments publics, d'éclairage public et éclairage accessoire.

La priorité est donnée aux communes de – de 2000 hab en 2014.

En relation avec le conseiller en Energie Partagée du S.I.E.C.F., la commune déposera un dossier sur l'éclairage public en 2015.

GrDF
GAZ RÉSEAU DISTRIBUTION FRANCE
URGENCE SÉCURITÉ GAZ
N°Vert 0 800 47 33 33
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Chalet multi-associations

Le dossier d'installation d'un chalet et de réalisation de toilettes publiques suit son cours.

Une esquisse du projet a été faite (voir photographie).

Les demandes de devis pour les raccordements en énergie ont été lancées.

S'agissant d'un bâtiment public et vu ses dimensions (30 m2 environ), Mr ROUSSELLE architecte a été sollicité pour le dépôt d'un permis de construire.

Ce lieu de rassemblement sera réservé aux associations casseloises désireuses de soutenir tous types de manifestations ayant comme point de ralliement le jardin public.

Adossées au chalet et raccordées au réseau, des toilettes publiques au nombre de 3 (1 réservée aux personnes à mobilité réduite et 2 classiques) seront installées.

Cette réalisation est le fruit de la concertation pré électorale.

Propreté de la Ville

Une nouvelle signalisation concernant la propreté de notre cité a été mise en place dans les remparts et au jardin public. Elle concerne plus particulièrement tous les propriétaires d'animaux de compagnie !

Le mobilier urbain étant vétuste, nous allons procéder à son remplacement. Il sera adapté pour des personnes à mobilité réduite (normes P.M.R).

Travaux de voirie

Les travaux de réfections des trottoirs des rues A.SAMYN, A.MAHIEU, de DUNKERQUE du MOULIN et du coq de PAILLE sont terminés, les reprises de chaussée des Routes d' HAZEBROUCK, KLEINE STRAETE et TEMPLE STRAETE également.

Plusieurs dossiers de même type ont été proposés au service de la C.C.F.I. et devraient être programmés en 2015.

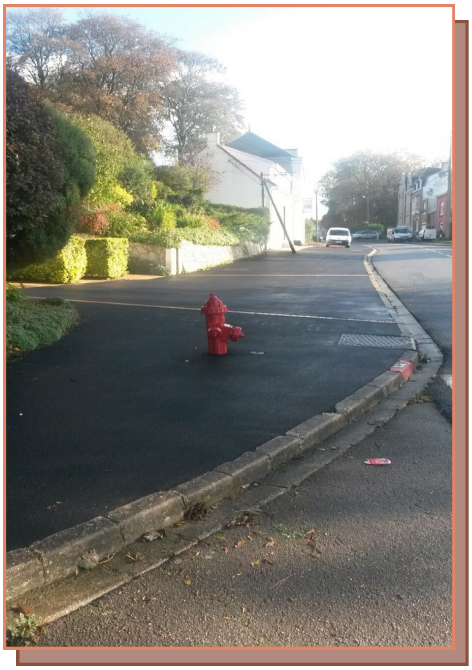

Après réflexion, grâce aux compétences et un suivi rigoureux, Monsieur le Maire et l'Adjoint aux travaux ont décidé que certains secteurs de trottoirs n'avaient pas lieu d'être rénovés.

Ils ont donc décidé de transférer certains ouvrages .

A leur demande, des parkings (photo ci-contre) ont été réalisés sans que cela ait une incidence sur le coût.

Météorologie

En juillet dernier de violents orages se sont abattus sur notre cité faisant d'énormes dégâts.

Le chemin du TILLEUL en particulier, a énormément souffert de la mise en charge du réseau pluvial et l'implosion d'une voûte en briques située dans les remparts, au niveau des jardins.

L'entreprise DUBRULLE pour le compte de NOREADE est intervenue dans l'urgence en réalisant un regard de visite en lieu et place de la voûte.

Le chemin du tilleul a été envahi par des briques et de la boue charriées par les quantités d'eau (on parle de 100 mm en moins de 2 heures).

Les services de la C.C.F.I compétente pour la voirie ont été dépêchés sur place et ont constaté les dégâts. Une remise en état a été demandée par la commune !

Permanences

La permanence de l'adjoint aux travaux est ouverte tous les samedis (hors fériés) en mairie de 10 à 12 h.

En cas de besoin, vous pouvez joindre les services techniques au **: 0328497758**
Lundi et Jeudi
8h-12h

Urbanisme

Le 30 septembre 2014, la communauté de communes de Flandre Intérieure (CCFI) a délibéré en faveur du lancement d'une procédure de modification simplifiée du **Plan Local d'Urbanisme (PLU)** de notre commune. Sur la base d'un dossier technique que lui a remis la mairie de Cassel, il lui appartient maintenant de lancer la consultation du public par mise à disposition du dossier de modification. Cette étape devrait se dérouler aux mois d'octobre et novembre.

Un conseil communautaire, qui pourrait avoir lieu début décembre 2014, devra ensuite approuver cette procédure de modification pour qu'elle soit opposable aux tiers.

Pour rappel, la modification souhaitée porte sur :
la rectification de certaines illégalités du règlement,
la modification de certaines règles d'implantation des constructions,
l'augmentation de la hauteur maximale des constructions,
une plus grande intégration du développement durable dans les règles d'aménagement,
et l'intégration des conséquences de la récente loi ALUR du 24 mars 2014.

Taxe sur les parkings

Dans le cadre des demandes d'urbanisme, une taxe de participation pour non réalisation d'aires de stationnement était instituée sur notre commune. Pour être plus clair, lorsqu'une demande de création de nouveaux logements était déposée en mairie et qu'elle ne prévoyait pas les places de stationnement prescrits dans le règlement du PLU, une taxe proportionnelle au nombre de places manquantes était réclamée au pétitionnaire (env. 13 000 € par place).

Cet impôt a montré ses limites et n'a rien apporté à la collectivité. En effet, il présentait un frein à un certain nombre de projets de réhabilitation de bâtiment en centre-ville, notamment si les immeubles étaient divisés en plusieurs logements et/ou si il était matériellement impossible de satisfaire à la règle.

Lors du conseil municipal en date du 25 septembre 2014, les membres du conseil ont voté la suppression de cette taxe.

Habitat

Notre commune a signé une convention avec la Caisse d'Allocations Familiales au titre de la lutte contre l'habitat insalubre.

Il s'agit de mettre en place des visites diagnostic de logements sur la base d'une liste fournie par la CAF à fréquence régulière en fonction des demandes d'APL qu'elle reçoit .
Un conseiller communal aura en charge de rencontrer les locataires afin d'établir ce diagnostic.
Il pourra par ailleurs accompagner les propriétaires dans la mise en œuvre d'éventuels travaux.

Merci de lui réserver un bon accueil.

Nous espérons pouvoir préserver ainsi dans notre cité historique un habitat locatif ancien de qualité.

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf du Nord

Essor Economique et culture

Commission extra-communale « Essor économique et culture »

Une aventure :

Tout est à créer. Il s'agit d'une démarche volontaire et innovante de l'équipe municipale. Son existence n'est pas régie par un cadre réglementaire. Cela ouvre à tous les possibles d'autant qu'il y a un intérêt manifeste et de la bonne volonté. Sa composition et ses principes de fonctionnement doivent concourir à des orientations définies de façon unifiée et concertée.

Son rôle :

Étudier deux sujets : le développement économique et culturel de la commune. Ils ne sont pas à opposer mais sont liés. Les objectifs assignés à la commission sont :

*définir les grandes orientations du développement, du rayonnement économique et culturel **à présenter** au Conseil Municipal ;

***participer** à leur mise-en-œuvre ;

***suivre** les réalisations.

Principes de fonctionnement :

1° Travailler en équipe. La réussite de cette commission sera collégiale ou elle ne sera pas. Cela nécessite des temps d'échange.

2° Les objectifs fixés seront réalisables. À l'impossible nul n'est tenu.

3° L'action de la commission est pluriannuelle. Il ne faudra pas « tout tout de suite », mais inscrire les actions dans une programmation. Travailler ainsi doit permettre de répartir l'effort dans le temps.

Bilan de la première réunion :

Les échanges furent nourris. La première mission va être de dresser un état des lieux. Les chambres consulaires, structures de développement économique et acteurs culturels nous y aideront.

En parallèle, deux besoins ont été identifiés : création d'un logo de ville et d'une marque de territoire. Le logo de ville représenterait l'identité de la commune sur les différents documents officiels. La marque de territoire illustrerait les ambitions partagées portées par des acteurs de la commune. Quelles ambitions ? Vitalité, ressources, force, concentré, « une petite ville qui a tout d'une grande »… Quelles valeurs projeter ? Il est convenu qu'il conviendrait d'être aidé par des professionnels de la communication. Il s'agit d'un investissement pour plusieurs années. Le succès de CASSEL ne dépend pas uniquement de la qualité de ses activités, de son patrimoine. Son image est en soi aussi un vecteur de son dynamisme.

Des objectifs ont commencé à se dessiner, notamment le Banquet gala, la Cuvée du reuze, la plateforme e-commerce, un agenda culturel, la valorisation du carillon remarquable du XVIe siècle, une signalétique trilingue – français, néerlandais, flamand -, un comité d'écriture d'un livre sur l'histoire de Cassel de la préhistoire à nos jours, Cassel musée ouvert pour le patrimoine roulant…

L'aventure ne fait que commencer à s'écrire.

Boutique de GEstion

Tél. : 03.28.52.56.60
flandre.interieure@bge-hautsdefrance.fr
61 rue du Rivage à Hazebrouck

Un outil pour les créateurs d'entreprise

La BGE Hauts de France est une association de conseillers professionnels dont les services sont pris en charge notamment dans le cadre du Plan Régional de Création Transmission d'Entreprise (PRCTE).

BGE Hauts de France conseille les porteurs de projet à chaque étape de leur parcours par des conseils personnalisés et un programme de formation, quelle que soit l'avancée de leur projet ou leur niveau de formation. La BGE est dotée d'une couveuse d'entreprise qui permet aux porteurs de projet de tester leur activité en grandeur réelle avant de se lancer. La BGE continue d'aider les créateurs par des conseils d'experts après la création. Nous les dotons d'outils de gestion performants et dynamisons votre stratégie commerciale.

Chaque année, la BGE se dote de nouveaux outils afin d'offrir les services les plus performants aux porteurs de projet et créateurs :

En 2013, a été mis en place Mon Accompagnement En Ligne (MAEL) qui est une plateforme informatique qui permet d'optimiser son dossier de création avec la saisie en ligne accessible 24h/24, qui met à dispositions des outils professionnels, des modules e-learning et la possibilité de prendre un rendez-vous à distance ou au bureau avec son conseiller.Depuis le dernier semestre 2013, il est proposé le financement participatif avec une plateforme de crowdfunding, www.notrepetiteentreprise.com, en partenariat avec MyMajorCompany, qui permet de mobiliser des financements pour son projet de création d'entreprise ou de reprise d'entreprise.Prochainement, le Boosteur d'Innovation Pour Entreprendre (BIPE) qui sera un outil qui permettra, dans un moment ludique, instructif et interactif en compagnie de l'acteur-animateur-scientifique David Lowe, d'aider à donner des idées innovantes aux porteurs de projet.

Des entreprises casseloises ont bénéficié de la BGE Hauts de Flandre.
Pourquoi pas vous …

LAURIUS Conseil

Nathalie Lecornez
3715 Voie communale Kleine Straete de Steenvoorde—CASSEL
Tél. : 06 07 14 39 26

Quel est le service que vous proposez à vos clients ?

Je réalise un accompagnement personnalisé pour un projet d'aménagement, d'agencement, de rénovation ou de décoration d'intérieur.

Les prestations démarrent avec un conseil à domicile dès 60€, mais aussi une liste shopping et un accompagnement dans les travaux.

LAURIUS conseil peut vous conseiller sur les modifications nécessaires à la vente d'un bien en difficulté.

Que vous a apporté la BGE ?

La BGE, m'a permis d'appréhender la partie juridico-comptable de mon statut, ainsi que des conseils pertinents sur mon activité. Mon travail reconnu a été présenté par un reportage de 5 pages dans le magazine VISITE Déco mais également dans le reportage best of pour leurs 10 ans.

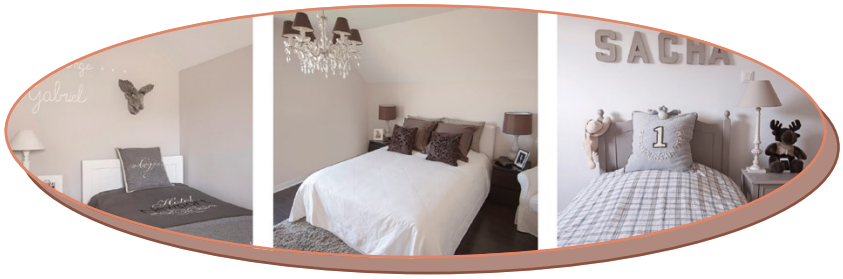

LA MAISON DU VANNIER par Michel Deswez

Vannerie
36, Grand'Place
59670 Cassel
Tél. : 03 28 40 14 42

Comment arrive -t-on vannier à Cassel ?

"La formation dispensée par la BGE m'a été d'un grand soutien. Elle m'a permis d'être mieux armé pour la réalisation de mon projet qui s'est concrétisé le 3 janvier 2011."

Ancien employé de la sécurité sociale, cette activité dédiée à la vannerie vient rompre 28 années de salariat.

Je propose des cours d'initiation et des articles souvenir au sommet du Mont Cassel dont l'attractivité touristique m'est favorable.

A La Botte de Paille

ou chez Virginie

55 Rue Constant Moeneclaey,- Cassel

03 28 42 41 36

La BGE peut-elle accompagner à la création d'un café ?

J'avais envie de créer une ambiance conviviale autour de la musique et des jeux de café (flipper, billard, fléchettes, cartes), dans un établissement qui était connu des villageois.

La BGE m'a apporté aide et conseil d'un point de vue financier et administratif.

Au prochain numéro, reportage sur l'ADDICT, salon de thé, restaurant qui a également bénéficié des services de la BGE. D'ici là, d'autres s'ajouteront peut-être à la liste.

TOUT TOUT STYLE

EUGÉNIE GRYSON DESMULIE
3081 ROUTE DE WINNEZEELE— CASSEL
Tél. : 03 28 44 38 12 ou 06 20 63 75 57

Pourquoi avez vous créé ?

J'ai créé mon entreprise car je souhaitais exercer le métier de "Toiletteuse canin". Ce métier amène souvent à travailler seul. Il existe donc peu de postes à pourvoir dans ce domaine. J'ai commencé par formuler une demande de financement au FONGECIF(1) en précisant bien qu'il s agissait d'un projet de création d'entreprise pour exercer le métier qui me plait...

Que vous a apporté la BGE dans votre parcours?

La BGE m'a aidé dans mon projet. Il y a eu plusieurs réunions d'information pour expliquer à plusieurs porteurs de projet comment fonctionne une entreprise. M. Floret m'a accompagné individuellement. C'est lui qui m'a renseigné sur les démarches à effectuer, qui m'a conseillé pour développer le projet et cibler ma clientèle, qui m'a indiqué les outils à utiliser pour me faire connaître y compris grâce à Internet. Tout au long de ma création il a été à mon écoute et a apporté réponse à mes interrogations. Très satisfaite du service rendu, je n'hésite pas à conseiller la BGE.

(1)Fonds de **Ge**stion des Congés Individuels de Formation est un organisme qui, grâce à la contribution des entreprises à la formation professionnelle de leurs salariés, propose un ensemble de dispositifs de formation aux salariés pour évoluer, changer de poste, préparer un examen, se réorienter…

Essentiel Relaxation, Lille & Cassel

Chloé Cadez-Verhaeghe
06 49 69 30 74 - www.essentielrelaxation.com
Massages, Soins énergétiques, Fleurs de Bach,

relation d'aide et Accompagnement (Adultes & Enfants).

Pouvez-vous décrire votre activité ?

Essentiel Relaxation est un cabinet qui propose des séances de relaxation et accompagnement par le toucher. C'est également un espace d'écoute et de suivi individuel pour aider les personnes à mieux gérer le stress et leurs émotions. Techniques et soins pratiqués : massages bien-être, soins énergétiques et psychocorporels, fleurs de bach et art-thérapie.

Pourquoi avoir créé mon activité ?

Mes motivations principales à la création de mon activité étaient la possibilité de façonner mon métier à mon image et l'envie de m'impliquer entièrement dans un projet. Il y avait bien sûr aussi la recherche d'indépendance et d'autonomie. Je recherchais un cadre apaisant pour pratiquer la relaxation. Je l'ai trouvé à Cassel, en pleine nature à quelques centaines de mètres du centre ville.

Quel accompagnement de la BGE ?

Les conseillers de la BGE m'ont aidé à définir mon projet, à m'informer sur les questions juridiques et sont intervenus au niveau du développement commercial de l'activité. C'était très précieux de se sentir soutenue durant tout le processus.

Les petits plats d'Isabelle

i.boutin.cassel.59@wanadoo.fr

Tél. : 06 85 75 79 93

Qui est Isabelle ?

Native du Pas de Calais, née à Hesdin en 1964, je suis mère de famille de 4 enfants et mamie. Après une carrière de 20 ans dans la fonction publique, j'ai pris un virage dans ma vie. Ma famille, agrandie avec mon quatrième enfant, a élu domicile en 2003 à Cassel. On y apprécie le cadre de vie. Je suis ici plus Zen. J'ai d'ailleurs suivi une formation en massage ayurvédique. Ensuite, j'ai décidé de faire de ma passion de la cuisine, mon nouveau métier. Ma première priorité reste et restera mes 4 trésors et leur famille (enfants et petits enfants). Mon activité permet de combiner les deux en totale adéquation. Elle est compatible avec celle de mon mari qui est spécialisée dans l'élevage du terroir et qui est amené à être absent également le week-end.

Est-ce que vous considérez que la cuisine est innée ?

J'ai toujours aimé cuisiner. Avec le temps cela est devenu une véritable passion. Mais j'ai beaucoup appris en formation. Dans le domaine du sanitaire, de la mise en place, des cuissons et du travail des produits spécifiques, j'ai beaucoup appris à « Terre des Lys ». J'ai réalisé également plusieurs stages au CFEC (Centre de Formation et d'Expertise Culinaire) de Dieppe. Marc FOUCHET, Chef cuisinier, m'a beaucoup conseillé.

Qu'offre Isabelle à ses clients ?

J'organise tout type de repas : anniversaire, mariage, banquet, etc… de 1à à 200 couverts autour de thème ou de cuisine classique. Dans tous les cas je m'adapte aux goûts et au budget de chacun. Je me déplace chez l'habitant ou en salle. En amont je propose une étude gratuite de tous événements. Ma volonté est de rester sur une cuisine locale en utilisant les produits du terroir. Qui ne connaît pas la ferme aux poireaux d'Hondeghem, ou les fromages de Marie-Christine DUBOIS ou de Manu BEUN, ou les pommes de terre frites façonnées par M. TIMMERMAN ? J'aime associer à ma cuisine la bière de Saint Sylvestre Cappel . Tous ces produits méritent d'être reconnus et travaillés.

Est-ce facile de créer sa propre activité ?

En dehors de maitriser les compétences liées à notre métier, il est essentiel de s'intéresser à la gestion, à la communication, à l'administration de l'entreprise. Le fait d'être « auto entrepreneur » m'a permis d'avoir un statut fiscalement intéressant. La démarche est simple. Je l'ai réalisée sur Internet. Je suis taxée seulement sur le chiffre d'affaires. Cela est appréciable en début d'activité car il a fallu investir dans du matériel.

Je suis affiliée à la CESU (Chèque emploi service universel). C'est une modalité de financement qui contribue au développement de mon activité.

Haut bonheur de la table

Le 8 mai 2013, Marie-Pierre et Eugène HOBRAICHE, jeune couple de trentenaires, inauguraient leur restaurant, Le Haut Bonheur de la Table. Ce sont désormais des restaurateurs reconnus à Cassel. Retour sur cette année.

Voilà maintenant plus d'un an que vous avez, Marie-Pierre et Eugène, ouvert votre restaurant, Le Haut Bonheur de la Table. Quel bilan tirez-vous de cette année ?

L'année a été lourde, comme pour toute entreprise qui débute, mais nous sommes très contents d'avoir choisi Cassel pour nous installer. C'est un vrai... bonheur.

Qu'est-ce qui vous plaît à Cassel ? C'est une ville, à la campagne. C'est une ville où l'on vient, pas une ville de simple passage. De la terrasse, nous voyons la route romaine, droite vers le bourg... Cela nous plaît ! Et cela nous fait plaisir quand des clients nous disent qu'ils sont venus pour nous découvrir et qu'ils vont en profiter pour visiter Cassel ! Tout autant que lorsqu'ils nous disent qu'ils étaient venus visiter Cassel et qu'ils ne sont pas déçus de nous avoir découverts !

La ville est facile à vivre -notre fils est scolarisé à Cassel, les relations de voisinage sont simples et agréables- avec tous les agréments de la campagne. Il fait bon vivre ici. La preuve : beaucoup se retrouvent sur la Grand-Place le week-end pour profiter de Cassel, de son architecture, de sa gastronomie et de ses paysages.

Avez-vous réussi à participer aux animations qui scandent l'année ? On ne s'ennuie pas, ici, effectivement ! Et chacun y trouve de quoi se faire plaisir. Le dimanche de l'art a été l'occasion pour nous d'ouvrir notre porte à un artiste comme tous les commerçants de Cassel ; en mai, André est venu jouer sur la terrasse un air, lors du festival de la cornemuse. Nous avons participé au marché de Noël, avec un chalet, où nous avons pu partager quelques mets et lancer notre vente à emporter, pour le marché et les fêtes de fin d'année. Cela a plu. Nous renouvellerons l'expérience cette année. Et il y aura aussi le Gala des chefs, qui est un beau projet aussi.

Quel est le secret de la réussite de cette première année, sanctionnée par les deux fourchettes du guide Michelin ? Nous sommes une toute petite équipe, avec un binôme en salle, et un en cuisine. Chacun a sa part de responsabilité dans le travail. Nous sommes tous à la fois passionnés et motivés. Notre seule ambition est de faire plaisir au client. Ce ne sont pas les guides qui déterminent nos choix, mais notre conception de la cuisine et nos caractères : nous aimons partager.

Vous évoquez vos caractères. Pourriez-vous vous définir davantage ? Nous sommes tous les deux des passionnés et notre force est de partager cette passion ! Etre passionné implique souvent des sacrifices, et c'est vrai que depuis nos études, nous avons beaucoup travaillé. Avoir notre restaurant était un rêve, et nous avons longtemps pensé que cela resterait un rêve, faute de fortune familiale qui nous aurait aidés ! Il a fallu faire nos preuves, dans plusieurs grands restaurants, après les études effectuées à Avesnes-sur-Helpe. Notre expérience dans des étoilés nous a appris la rigueur... Mais sans sincérité, les métiers de bouche restent superficiels et les clients ne s'y trompent pas. La passion et la sincérité nous définissent plutôt bien !

Enfin une cuvée du Reuze

Un grand jour que ce 6 octobre 2014, pour Daniel DUPONT, Président de l'association des collectionneurs du Pays de Cassel. . Après en avoir rêvé pendant des années, il a découvert avec quelques 180 personnes majoritairement adhérents de l'Office de tourisme CASSEL HORIZONS, les trois muselets à l'effigie de nos géants.

Au delà des trois capsules personnalisées qui seront au nombre de 500 chacune, c'est toute la bouteille de Champagne qui s'habille aux couleurs du carnaval (l'étiquette et la collerette). Ce visuel a fait l'objet d'un vote entre trois projets. Ainsi, nos géants vont être exposés parmi les collectionneurs de France et d'ailleurs. Des objets qui véhiculeront notre tradition carnavalesque.

De l'idée à la réalisation, il y a eu à mobiliser les énergies de trois associations : Les collectionneurs du pays de Cassel, Ensemble c'est toujours mieux et Cassel Horizons.

Quatre points de vente sont d'ores et déjà identifiés pour que vous puissiez réserver et acheter à partir du marché de noël (28, 29 et 30 novembre 2014) : Rapid Market, Traditions en Nord, Racine, la ferme Beun. Les autres commerçants qui souhaitent également participer à l'aventure peuvent se signaler en mairie.

Au marché de Noël, un stand vous permettra de gouter à ce champagne POTIÉ « vif, fruité avec des notes de mirabelle » qui pourra être servi à l'apéritif lors des fêtes, offert comme cadeau ou gardé précieusement pendant des années.

RDV est déjà pris pour une bière à l'effigie de notre chère commune.

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

Commémoration

Le 8 octobre 1914, le maréchal des logis DUQUENOY avec 10 gendarmes et 6 douaniers ont repoussé les allemands en donnant l'impression que le Mont Cassel était puissamment défendu. Cet acte de bravoure a permis au général Foch d'installer son quartier général à Cassel le 23 octobre 1914.

Cent ans plus tard, fût inaugurée une stèle commémorant cet événement.

La participation des élèves de l'école Till l'Espiègle, du collège Sainte-Marie et Le Frison, encadrés par leurs enseignants, a été multiple (chanter la Marseillaise, accompagner les dépôts de gerbe, encadrer les portes drapeaux, lire le texte de l'embuscade, participer à l'exposition à la salle des fêtes). Ils ont été exemplaires.

Vous trouverez ci-dessous un lien vers une vidéo réalisée par SIRPA GENDARMERIE que vous pouvez consulter sur Youtube :

https://www.youtube.com/watch?v=3N14k5GpVwo

Arbre de vie

Claire LEURENT prolonge son exposition de sculptures jusqu'au 11 novembre à l'atelier galerie Pierre FERAY, 49 Grand'Place à Cassel (contact : 06.23.47.06.27 ou 06.09.87.54.91).

Mes sculptures expriment la vie : moment de sérénité, de joie, d'amour mais aussi les blessures, les souffrances.

On ne peut rester indifférent au monde qui nous entoure. Il est important d'exprimer la vie dans son entier.

Une œuvre nous met à nu. Elle émane de l'artiste comme une nécessité, une évidence à dire, à se dire à un moment donné. Il suffit d'être disponible et d'accorder ses mains et ses émotions pour la réaliser et bien sûr aussi ses connaissances techniques car la terre a ses exigences. Il faut la respecter.

Mes œuvres sont réalisées avec de l'argile, de la faïence ou du grès. C'est un matériau qui me convient pour sa malléabilité. Elle offre une grande liberté à la création.

Puis l'œuvre après séchage de plusieurs semaines, est cuite dans un four à céramique d'un montant de 1020 euros à 1180°C et ensuite patinée avec des oxydes ou des pigments colorés.

Banquet Gala

Un banquet Gala concocté par quatre chefs casselois…

Le Mont Cassel a la chance d'offrir une restauration riche et diversifiée. Nous avons nos estaminets souvent mis à l'honneur tant ils représentent la tradition flamande. La restauration rapide et à emporter ont également des clients casselois réguliers et des visiteurs. La restauration « fait maison » et « gastronomique » n'est pas en reste.

Quatre chefs, Luc BROUSSART « Le Foch », Eugène HOBRAICHE « Haut bonheur de la table », Jean Luc PAULHAN « Fenêtre sur cour », Laurence POTISEK « La Taverne flamande », se rencontrent non pas simplement pour se raconter des histoires de chef.

Associé à « Ensemble c'est toujours mieux », ils nous préparent minutieusement un banquet gala. Le vocabulaire est spécifique : « crique », « vinaigrette gourmande », « crémeux », « veloutée ». Pas toujours évident de suivre, mais ça fait saliver. Ambiance musicale, découverte des saveurs et texture… concourront à créer des liens entre les 200 convives attendus.

CCFI

La commune est représentée pour les réunions du conseil communautaire par Fabrice DUHOO, titulaire et Fédérik POTISEK, suppléant.

En dehors de ces réunions où sont opérés les votes, il est organisé des commissions thématiques. Elles sont au nombre de 15. Vous avez ci-après la répartition des élus municipaux au sein de ces commissions.

En tant que tête de liste, je me suis retiré de la CCFI afin de consacrer mes efforts pour Cassel et les Casselois. Cela ne m'empêche aucunement de siéger 1 fois par mois à la réunion des maires organisée par la CCFI .

Comme le tableau ci-dessous l'indique, je suis titulaire et suppléant de plusieurs commissions.

Michel LESCHAVE

N°	intitulé	titulaire	suppléant
1	Aménagement – Urbanisme	Fédérik POTISEK	Michel LESCHAVE
2	Habitat	Fédérik POTISEK	Michel LESCHAVE
3	Environnement	Philippe COTREZ	Michel LESCHAVE
4	Ordures Ménagères	Philippe COTREZ	Michel LESCHAVE
5	Transition Energétique	Philippe COTREZ	Michel LESCHAVE
6	Développement Economique	Fabrice DUHOO	Dominique JOLY
7	Culture	Fabrice DUHOO	Dominique JOLY
8	Tourisme	Fabrice DUHOO	Dominique jOLY
9	Harmonisation et évolution des	Fabrice DUHOO	Marie-Andrée VANHOVE
10	Petite Enfance – Jeunesse	Catherine BRAME	Laure FRANÇOIS
11	Action Sociale	Marie-andrée VANHOVE	Catherine BRAME
12	Voirie	Michel LESCHAVE	Mathias BEUN
13	Hydraulique	Mathias BEUN	Michel LESCHAVE
14	Grands Projets	Fabrice DUHOO	Philippe COTREZ
15	Finances	Fabrice DUHOO	Fédérik POTISEK

Portrait de retraités Casselois heureux

Si l'on vous dit, chauffeur de bus, patron de l'hôtel de ville, mari de Mireille … vous l'avez reconnu, Jacky DEVRIENDT.

Arrivé à Cassel en 1951avec ses parents, propriétaires du café de l'hôtel de ville, le petit Jacques entre à l'harmonie municipale où il joue de la trompette jusqu'à l'âge de 18ans.

En 1968, il reprend le café de ses parents bien que son souhait est de devenir transporteur routier. Il réalise en partie son rêve en devant artisan taxi, puis en conduisant le bus scolaire de la ville de 1973 à 1990 (avant d'être embauché par Michel MAZEREEUW jusqu'en 2000).

Il est également chauffeur du camion des pompiers pendant 25ans.

En 1998 il cède le café restaurant de l'hôtel de ville et il reconnait que même si ce métier n'était pas facile de son temps il est encore plus difficile aujourd'hui.

Avec Mireille, qu'il a rencontrée en 1954, il a 2 fils dont l'un a fait carrière à l'étranger et l'autre est formateur en restauration (un peu sur la trace de ses parents ?)

Il a de nombreuses activités sur Cassel et valide les propos des anciens qui disent que les 6 premiers mois à Cassel sont décisifs pour y passer toute sa vie.

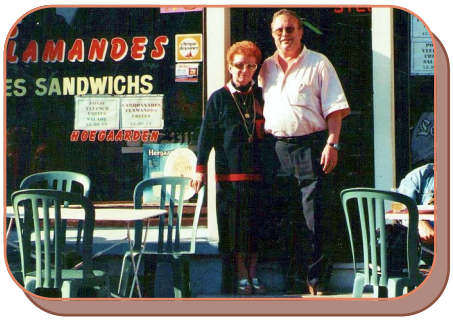

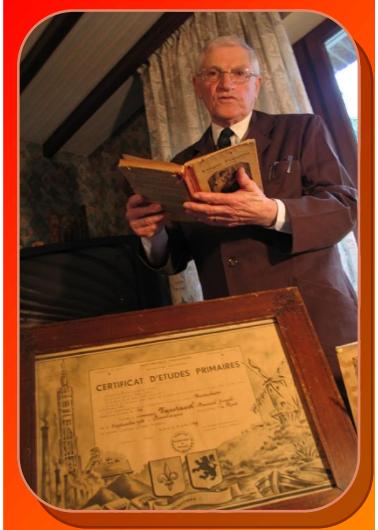

Tout le monde à Cassel a déjà croisé Mr Daniel VANSTAVEL ; arrivé en 1960 après son service militaire, il est directeur d'école de 1960 à 1991.

Pendant ces années casseloises, il a de nombreuses activités bénévoles.

Il aime à se souvenir de son animation de la gym masculine du dimanche matin pendant quelques années et aussi de la TAC (Troupe des Acteurs Casselois) comprenant une quarantaine de bénévoles montant un spectacle annuel dans la salle du casino.

Il est encore actif pour la paroisse et dans différentes chorales.

Après 16 ans de présidence de la FNACA, il quitte ce poste dont il garde des souvenirs forts, comme les grandes cérémonies avec jusqu'à 10 médailles en une célébration, et surtout, le déplacement du monument aux morts en 2004 qui a été un réel évènement pour les Casselois.

Daniel souhaite que l'on continue de raconter, de se souvenir de tous ces conflits pour que cela ne se reproduise pas.

Son souhait le plus cher est celui d'une paix durable.

Le 11novembre est pour lui le jour idéal pour fêter la réconciliation des peuples de la vieille Europe.

C'est avec plaisir qu'il poursuit sa retraite depuis plus de 20 ans dans notre ville de Flandres qu'il habite avec son épouse Bernadette depuis plus de 50 ans.

Intergénérationnel

Famille HUYGHE-SANSEN : 5 générations

Atelier du mercredi avec le Collège Ste Marie

Loto avec l'école St Joseph

Cassel-cornemuses

EHPAD

« Récolte mémoire » en costume d'époque

Rencontre avec les pirates : ALSH d'été

Rencontre chantante avec l'école Till l'Espiègle

Jeux de société avec le centre aéré d'été

Madame BUTIN : Centenaire !!!

100 ans et toujours à sa maison

Madame BUTTIN Georgette est née à Cassel le 18 octobre 1914 dans la rue de Watten. Elle a deux enfants, trois petits enfants et cinq arrières petits enfants.

Durant son centenaire elle a vécu beaucoup de faits marquants. Elle a vécu les deux guerres mais se souvient surtout de celle de 1940 car son mari était en captivité et elle était seule avec son fils. Ensuite ce fut le séjour de son mari en Indochine puis le mandat de celui-ci en tant que premier adjoint délégué aux travaux à la mairie de Cassel.

Cassel l'endroit où se trouvent ses racines.

Georgette a quitté Cassel pour suivre son mari qui était militaire sur Lille. En 1969, à la retraite de son mari, ils décident de construire leur maison dans la pâture rue Bollaert.

Aujourd'hui elle y habite encore, elle se tient au fait des actualités avec nos journaux locaux et dit être très bien entourée.

Je lui ai demandé sa recette pour être centenaire, elle m'a répondu **de ne faire d'excès en rien,** boire beaucoup d'eau et quelques bulles aussi bien sûr.

Sortie hebdomadaire à la piscine

Suite à la fermeture de la piscine de Poperinghe pour travaux et après quelques difficultés à en trouver une autre pouvant nous accueillir, le 7 octobre, les jeunes casselois âgés de 6 à 17 ans ont pu reprendre la natation à la piscine Paul Asseman de Dunkerque.
Comme avant, les sorties ont toujours lieu le mardi soir, l'horaire de départ est désormais 18h et le retour est toujours à 20h45. Le tarif est de 2€40, le transport est pris en charge par la commune. La carte est à retirer en mairie, il faut apporter une photo d'identité.
Carte et bonnet de bain sont obligatoires pour se rendre à la piscine.

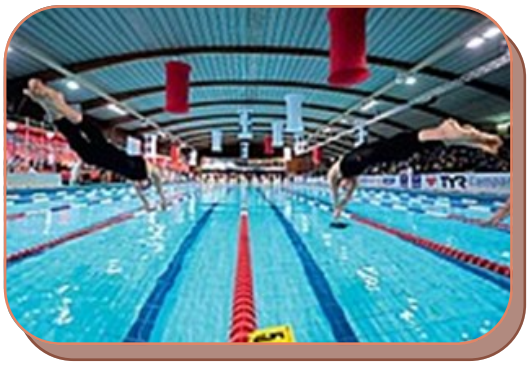

Conseil Municipal des enfants

Tout comme la rentrée scolaire, le Conseil municipal a fait sa rentrée le 19 septembre en mairie avec les jeunes élus étant actuellement en CM2. L'élection des nouveaux conseillers municipaux aura lieu durant le 1er trimestre 2015 pour une durée de 2 ans.
Lors de la 1ère réunion, les jeunes ont travaillé sur les droits et devoirs des jeunes conseillers municipaux.
Les actions menées durant 2013 /2014 ont été les suivantes : une sortie à la patinoire de Dunkerque au mois de décembre, un concours de dessins pour le carnaval d'hiver, le nettoyage de printemps, la découverte de Cassel à travers un jeu de piste et l'inévitable boom.
A l'issue de celle-ci, la commission jeunesse avait organisé une soirée des collégiens qui a eu un franc succès.
A ce jour les élus sont : Lucas Broeders, Pierre Berteloot, Mael Masset, Agathe Jehoulet, Enzo François, Landry George de l'école Till l'espiègle puis Léa Beutin, Armand Potisek, Léna Grodziski de l'école Saint Joseph.

Accueil de loisirs d'été

Du 28 juillet au 22 août, plus de 100 enfants ont participé au centre de loisirs. Les 11 animateurs, la directrice adjointe et la directrice ont proposé aux enfants diverses activités sportives, manuelles, des grands jeux, des ateliers à la maison de retraite, des sorties une fois par semaine sur le thème « La confrontation des éléments ».
La dernière semaine, les enfants ont préparé la traditionnelle fête du centre et ont profité d'une journée au parc d'attractions.

Accueil de loisirs de la Toussaint

Comme nous l'avions annoncé lors de la campagne électorale, un accueil de loisirs est désormais proposé aux enfants durant la 1ère semaine des vacances de Toussaint. Cette année, il a eu lieu du 20 au 24 octobre, le thème était « le cinéma d'animation ».
5 animateurs et la directrice ont accueilli 46 enfants .
Les familles pouvaient inscrire leurs enfants à la cantine. Les horaires de l'accueil de loisirs sont identiques aux autres : 10h à 12h et 14h à 18h (départ échelonné pour les plus petits à partir de 17h)

Nouvelles Activités Périscolaires : NAP

Les élèves de l'école Till l'espiègle ont débuté le 2 septembre avec la rentrée scolaire, la réforme des rythmes scolaires...
Nous avons proposé diverses activités selon les tranches d'âges telles que : les ateliers du musée sur le thème de la sorcellerie, des ateliers créatifs, un atelier motricité, des jeux de société, de l'escrime, du tennis de table, du football, du jardinage avec l'association des jardins du cygne ceci pour la première session.
Pour la seconde session, c'est à dire de novembre aux vacances de Noël, les activités proposées seront : du football, de l'escrime, des activités manuelles, des ateliers en lien avec le musée, de la motricité, du tennis de table, du jardinage, de la sécurité, de l'éveil musical et un concours de lecture à la médiathèque.
Pour la 1ère session, nous avons recruté des animateurs pour animer les divers ateliers et avons accueilli près de 110 enfants le mardi et 90 le vendredi.

Ateliers Saint-Martin et Noël

Le samedi 8 novembre a eu lieu l'atelier de la Saint Martin à la maison de retraite. L'équipe municipale souhaite mettre en place des liens intergénérationnels et cet atelier fut à nouveau l'occasion d'amener les enfants auprès des résidents de l'EHPAD pour faire une activité commune.
Ensemble, ils ont pu préparer la fête de la Saint Martin en creusant et décorant leurs betteraves pour défiler fièrement le 10 novembre au soir et peut être gagner le 1er prix de la plus jolie betterave sculptée.

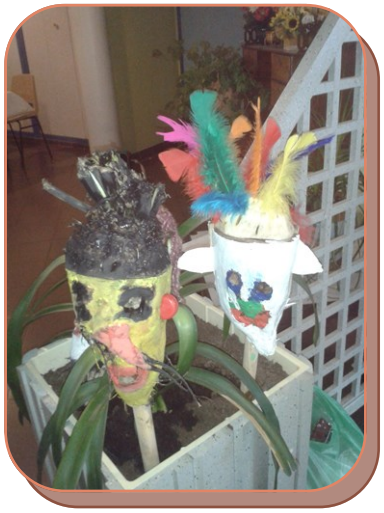

Quant à l'atelier de Noël, il aura lieu à l'école Till l'Espiègle, le mercredi 17 décembre de 14h à 17h.

Les enfants seront informés par le biais de l'école et de la presse des modalités d'inscriptions.

Garderie Périscolaire

La garderie périscolaire de l'école Till l'espiègle est ouverte du lundi au vendredi de 7h45 à 9h et de 16h30 à 18h30.

Depuis le mois de septembre, en raison de la réforme des rythmes scolaires, nous avons ouvert cette garderie le mercredi matin aux horaires habituels et le midi de 12h à 13h.

Les effectifs sont en moyenne de vingt enfants le matin, quinze le soir et cinq enfants le mercredi midi.

Les animatrices proposent aux jeunes diverses activités manuelles, des jeux de société. Les enfants disposent d'un coin lecture et un autre pour jouer à la poupée le tout dans un décor de Disney.

Les tarifs varient selon le quotient familial des familles : le matin de 0.20€ à 1.20€, le midi de 0.15€ à 1.15€ et le soir de 0.50€ à 2.40€ pour les Casselois. Pour les familles non Casseloises, le tarif est unique : le matin 1.50€, le midi 1.45€ et le soir 3€.

Halte Garderie : Les petits oursons

La halte-garderie est ouverte tous les mardis de 13h30 à 17h30 et accueille 15 enfants.
Le vendredi, elle est ouverte de 9h à 12h et peut accueillir 12 enfants.
Les enfants âgés de 2 mois à 4 ans sont reçus par Hélène LESCROART, la responsable.
Les tarifs varient selon le quotient familial.

Spectacle de Kev Adams

Le vendredi 10 octobre, 32 jeunes Casselois se sont rendus au spectacle de Kev ADAMS au Zénith de Lille.
Le transport en car était pris en charge par la commune.
La municipalité souhaite continuer de proposer des sorties aux jeunes, n'hésitez pas à nous faire connaître vos envies de concert, spectacle ou autres activités.
Prochainement nous inviterons les adolescents à une réunion pour qu'ils puissent enfin s'exprimer sur leurs désirs et connaitre leurs souhaits.

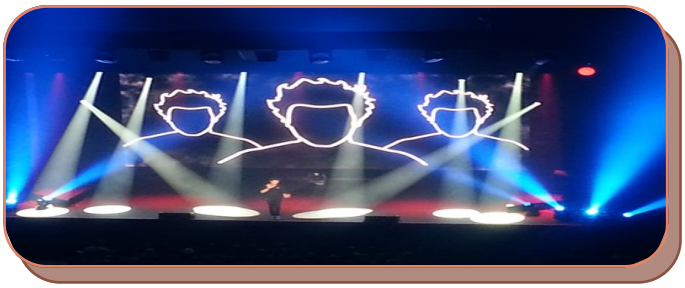

Fêtes

Tout d'abord, Dominique JOLY est fier d'avoir été élu Président du Comité des Fêtes. On nous avait dit que les finances étaient saines, certes !... mais pas dans tous les domaines.

Fraîchement élu, le Comité des Fêtes a dû aborder Pâques avec des finances plutôt désastreuses. Nous remercions André Debussche, Président des Amis de Reuze Papa et Reuze Maman de nous avoir avancé des fonds pour que Pâques se passe dans de bonnes conditions. A ce jour, nous avons remboursé cette somme.

Le Comité des Fêtes comporte 41 membres, c'est avant tout des bénévoles qui consacrent une partie de leur temps pour concevoir et réaliser des manifestations aussi diverses que variées, d'autant que c'est toujours dans la bonne humeur que cela se fait, c'est pour cela que nous tenons ici à les remercier chaleureusement.

Lundi de Pâques

Tout de suite, nous nous sommes occupés de la préparation du Lundi de Pâques, une des manifestations phare de notre commune. Dans une bonne ambiance, le lundi matin, dès 8h00, les membres du Comité aidés par des conseillers municipaux, ont mis 2h00 pour préparer 980 sandwichs pour les groupes, une performance, il faut les féliciter.

C'est sous un soleil de plomb que notre Lundi de Pâques s'est déroulé. Dès 6h00, le réveil avec son tambour major, Bernard Minne qui fêtait ses 35 ans, nous a une fois de plus réveillés de bon pied. L'après-midi, la foule qui était présente dans les rues de notre cité a pu apprécier des groupes de qualité (Choisi par l'ancien Comité des Fêtes). Bien sûr, notre four merveilleux avec son nouveau Docteur Kakiskof alias Karl Bellynck, a une fois de plus redressé les bossus, rajeuni les vieillards et rendu la vue aux aveugles.

Mais ce que nous attendons le plus ce jour-là, c'est la sortie de nos géants Reuze Papa et Reuze Maman qui une fois de plus ont été les rois de cette fête. Les porteurs ont usé de leur savoir-faire pour se frayer un chemin dans une foule impressionnante. Après avoir déambulé pendant plus de 5 heures dans les rues de Cassel, nos géants sont rentrés sous les feux de Bengale. Un super final sous une foule d'habitués conquis. Pour rien au monde les habitués ne rateraient cet événement et c'est tant mieux.

Nous félicitons les porteurs, les Amis de Reuze Papa et la Cassel Harmony ; grâce à eux nos géants ont une vie. D'ores et déjà 2014 restera pour tous les Casseloises et Casselois un super souvenir .

4 jours de Dunkerque

Au mois de mai, les 4 jours de Dunkerque, n'ont fait que passer. Mais sans aucun doute cette course reste tout de même un beau spectacle. Pourquoi pas une étape sur Cassel dans les années à venir ?

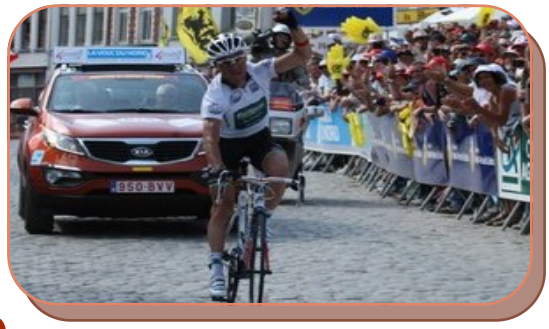

Ducasse

Au mois de Juillet, nous avons décidé de renouer avec notre Ducasse, fête champêtre au jardin public, cette journée a été malheureusement pluvieuse. Cela n'a pas empêché le cochon d'être grillé. Environ 65 repas ont été servis sous des tonnelles et les courageux ont apprécié.
La pluie n'a pas empêché les enfants de profiter des jeux gonflables mis à leur disposition gratuitement. Cette fête a été entièrement subventionnée par le Comité des fêtes.

Nouveautés : Pour la première fois nous avons programmé un concert sur la grand place qui a dû être annulé à cause de la pluie. Mais nous sommes persuadés que cette nouvelle manifestation sera une réussite en 2015.

Feu d'artifices

Le 12 juillet, le temps ne nous a pas contrariés pour le feu d'artifice. La foule était présente et conquise par la qualité de celui-ci. Avant, puis après, les amoureux de danse ont pu se dégourdir les jambes.

Nouveautés : Un bal populaire leur était proposé, là aussi une réussite complète, dans une ambiance festive. A refaire !

Fête médiévale

En ce qui concerne la fête Médiévale, lors d'une réunion de bureau, le Comité des fêtes n'a pas réfléchi longtemps pour la supprimer, celle-ci a coûté aux Casseloises et Casselois la somme de « **24500€ en 2013** » entièrement payée par la mairie**.** Cet argent aurait pu avoir une autre destination. Revenons à des choses plus raisonnables.

Banquet des aînés

Le banquet des aînés, cette année, a été décalé au mois de septembre, pour cause du passage du tour de France au mois de juillet, la Municipalité et le Comité des fêtes ont accueilli 178 convives, participation en hausse. Comme nous vous l'avons suggéré au cours du banquet …. L'objectif est de réunir 200 aînés et plus pour les années à venir. Tous les ingrédients étaient réunis pour que cette journée reste gravée dans la mémoire de nos aînés.

Ce jour-là un vote a eu lieu sur la date à retenir pour ce banquet, vous avez été une majorité soit 79% à vouloir le garder au mois de septembre contre le mois de juillet donc rendez-vous le dernier mardi de septembre 2015.

Monsieur le Maire à rendu hommage aux doyens de notre commune, Madame Yvonne CODDEVILLE 92 ans et Monsieur Fernand EVRAERE 89 ans, ils ont tous deux reçu des mains de Michel LESCHAVE, Maire de Cassel des fleurs et des cadeaux, comme il se doit, tous les aînés ont entonné un Viva flamand en leur honneur.

Fête de la musique

Nouveautés

Sachez que cette année le Comité des Fêtes de Cassel, Cassel Horizons et Ensemble c'est toujours mieux, sont parties prenantes dans l'organisation de la fête de la Musique, plus de 10 groupes étaient présents dans les estaminets de notre commune ou tout simplement dans les rues de celle-ci, certains groupes étaient composés de jeunes Casselois, difficile de fermer les yeux sur des jeunes talents comme ça.

Déjà en 2013, Michel LESCHAVE, pas encore Maire avait pris les rênes de cette fête et avait ramené 8 groupes de musiciens.

Tour de France

Une des fêtes qui nous aura marqués cette année, le passage du tour de France dans le Nord, le mont Cassel avait été choisi, spectacle emblématique qui a déplacé de nombreux amoureux du vélo, suivi par deux milliards de téléspectateurs dans le monde entier, même s'il ne fait que passer et que les retombées se font le jour même, le tour de France est en effet une très bonne vitrine pour notre commune.

Comme vous le voyez, nous avons le choix, il y en a pour tous les goûts et nous avons des idées pour les années à venir.
Beaucoup « **D'événements nouveaux** » avec un budget identique aux années précédentes, cette année le comité des fêtes n'a reçu aucune subvention supplémentaire.
Je remercie les Casseloises, les Casselois et les associations qui partagent, apprécient, et soutiennent nos fêtes, cela témoigne de votre attachement à votre commune.

Le comité des fêtes vous souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

Associations

De nombreuses associations à Cassel

Pour s'épanouir, chacun a besoin de se sentir utile, d'inventer, de créer, d'être actif, d'avoir une mission à accomplir, un projet à réaliser.
S'engager dans le monde associatif peut être un moyen de vivre une passion.
Les associations permettent de valoriser la personne qui s'engage, car celle-ci se met au service des autres.
Nous avons eu l'occasion de contacter des bénévoles œuvrant dans les différentes associations Casseloises. C'est avec un réel plaisir que nous avons rencontré des gens passionnés. Nous avons découvert une volonté de s'impliquer dans la vie locale pour contribuer à rendre la ville de Cassel plus vivante, plus accueillante, plus conviviale.
Notre équipe municipale a fait le choix d'encourager les initiatives de la vie associative, de soutenir les diverses manifestations, de favoriser les rencontres entre les différentes associations.
C'est dans cet esprit que nous envisageons une «**Journée découverte du monde associatif**» à l'occasion de la ducasse **le premier week-end de juillet**.
Cette journée permettra aux associations de se faire connaître à tous, d'échanger entre elles et de vivre un temps convivial autour d'un repas ou d'une boisson... Ne ratez pas cet événement et réservez la date dès aujourd'hui. Que vous fassiez partie ou non d'une association, ce sera l'occasion de découvrir tout ce qui se vit à Cassel, d'encourager les bénévoles et de passer un bon moment.
Et pour rendre la vie associative encore plus visible, **un site internet est en cours de réalisation**, les présidents d'associations en seront les premiers informés.
Pour terminer, nous adressons un grand merci à toutes les associations qui se sont mobilisées pour la semaine bleue.

Nouveautés

Fête des voisins

Encore une initiative du comité des fêtes.

Pour la première édition, cette fête a connu un grand succès. Elle a permis de rassembler bon nombre de Casselois de tout âge. C'est dans une ambiance festive qu'elle s'est déroulée. Elle a eu lieu sur la Place Vandamme.

L'année prochaine, pourquoi pas dans votre quartier ?

Sachez que c'est une fête ouverte à tous.

Droits de l'enfant

20 Novembre 2014 journée internationale des droits de l'enfant

4ème édition casseloise

Un large partenariat réunira pour la journée des droits de l'enfant le CADA, CCAS , Vivre au Pays de Cassel ,Resto du cœur , Ensemble c'est toujours mieux , la médiathèque , Vie libre , association Santé au cœur des monts de Flandre , le collège Robert le Frison , le collège Ste Marie ,l'école Till L'espiègle et l'école St Joseph. Les enfants pourront voir une exposition, participer à des ateliers interactifs. La journée se terminera par un lâcher de ballons, des chants et une déclamation des textes produits au cours de la journée. Vous êtes tous invités au final qui se déroulera à 15h45 sur la fontaine ou à la salle des fêtes en cas de pluie.

Octobre rose

Octobre Rose , un mois complet pour sensibiliser au dépistage.

Une démarche essentielle car le cancer du sein se soigne s'il peut être dépisté à temps. Le CCAS , l'association Vivre au pays de Cassel, la halte-garderie et la garderie périscolaire ont répondu favorablement à la sollicitation de l'association Santé au cœur des Monts de Flandre de participer aux actions de la campagne nationale **«Octobre Rose»**.

Les enfants ont décoré de rose les portes de leur garderie, une façon d'interpeller les mamans sur le sujet.

A Vivre au Pays de Cassel, plusieurs adhérentes sont directement concernées. Tout en habillant des parapluies de soutien gorges, elles ont pu témoigner aux autres de cette douloureuse expérience en en riant. Certaines ont besoin d'en parler, d'autres refusent que cela se sache. Chaque cas est différent, chacune fait face à sa manière, « tant qu'on a des soins hospitaliers on est pris en charge, entourée mais quand la prise en charge sanitaire s'arrête on se retrouve seule avec nos questions, nos angoisses, nos nouvelles limites, les peurs de nos proches ...».
Cette action relayée via les réseaux sociaux pour la récupération de soutien-gorge a largement interpellé **« merci grâce à vous, j'ai programmé mon rendez-vous gynéco annuel, j'aurais dû le faire il y a 6 mois!».**
La réalisation finale est belle: parapluies pour évoquer la prévention, soutien-gorge pour évoquer le sein, la femme, la mère, la jeune fille sportive ou affriolante, ils soutiennent des seins dont il faut prendre soin … noirs au bonnet découpé, surmontés d'un ruban mortuaire, ils évoquent la maladie, les traitements, la mutilation et l'issue parfois fatale. Chacune a apporté sa touche, sa réflexion pour aboutir à une production collective de qualité qui a été exposée dans le hall de la mairie puis à la médiathèque.

Semaine bleue

«A tout âge créatif et citoyen!», tel était le thème de la semaine bleue. Nous avons fait le choix de mettre en évidence la participation de nos seniors dans la vie locale et de montrer toutes les possibilités qu'offre le tissu associatif local.

C'est ainsi dans un large partenariat que nous avons conçu le programme de la semaine bleue. Merci à tous ceux qui nous ont aidés et rendez-vous en **2015**.

Le magazine « L'écho Casselois » : **éditeur :** Ville de Cassel - 23,Grand'Place - 59670 CASSEL - Tél : 0328424013 - Courriel : mairie@cassel.fr

Responsables de publication : Michel LESCHAVE, Maire et Dominique JOLY, Adjoint au Maire. **Rédaction, conception graphique** : Laura DEWAELE - **Impression :** Nord'imprim - STEENVOORDE

Tirage : 2200 exemplaires, diffusés gratuitement dans tous les foyers de CASSEL.

Toutes reproductions, même partielles, des articles et photos de ce magazine doivent faire l'objet d'un accord écrit préalable de la municipalité.

Que se passe t-il à Cassel :

Novembre 2014

Samedi 8 novembre au Dimanche 1er février 2015 : Musée Départemental : Expo temporaire sur le pouvoir de l'image
Cassel-Horizons : Circuit pédestre sur le pas du Maréchal Foch
Samedi 15 novembre : Cassel-Harmony : à 15 h, Sainte Cécile : Défilé et concert à la salle des fêtes, remise des médailles.
Lundi 17 au Mercredi 19 novembre : Vivre au pays de Cassel : bourse aux jouets.
Jeudi 20 novembre : Journée des droits de l'enfant.
Vendredi 21 novembre : Amis du Musée de Flandre : à 18h30 Salon d'honneur de la Mairie de Cassel (tarif 5€):

Conférence « Sesostris III, pharaon de légende »
Samedi 22 et Dimanche 23 novembre : Cadets du Houtland : Escrime, compétition à la salle des sports de Cassel : le 22 novembre, circuit régional Cadet (Sabre – Epée – Fleuret) ; le 23 novembre, circuit régional par équipe benjamin (Sabre – Epée – Fleuret).
À partir du mercredi 26 novembre : La Casseloise : concours des décorations de façades pour les fêtes.
Vendredi 28 au Dimanche 30 novembre : La Casseloise : Marché de Noël—Grand'Place et EHPAD
Samedi 29 et Dimanche 30 novembre : Cassel-Horizons : Week-end «La région des musées».
Animations originales à découvrir.

Décembre 2014

Samedi 6 décembre : 15h15 : Ste Barbe - Défilé et remise de décorations au Salon d'Honneur.
Lundi 8 au Vendredi 12 décembre : à 18 h 30 sur M6 : diffusion de l'émission TOP CHEF tournée à Cassel.
Mercredi 10 décembre : ACSL Danse : Portes ouvertes lors des cours de danse classique et contemporaine.
Vendredi 12 décembre : Amis du Musée de Flandre : à 18h30 Salon d'honneur de la Mairie de Cassel (tarif 5€):

Conférence « Sonia Delaunay, la couleur pure »
Samedi 13 décembre : ACSL Danse : Portes ouvertes lors des cours de hip hop.
USBC Foot : à 20 h couscous dansant à la salle des fêtes de Cassel.
Lundi 22 et Mardi 23 décembre : ACSL Danse : Stage de danse parents – enfants.

Janvier 2015

Début janvier : Tennis-club : tournoi interne.
Samedi 10 janvier : Comité du quartier Foch : concours de belote - Salle des Fêtes
Dimanche 11 janvier : Don du sang - Salle Polyvalente
Samedi 17 janvier : Les Collectionneurs : Journée d'échanges de capsules de bouteilles de champagne - salle polyvalente.
Dimanche 25 janvier : Amicale laïque : Concours de belote à la salle polyvalente.
Lundi 5 janvier au Vendredi 10 avril : Vivre au pays de Cassel : stage mosaïque, coût 50 €, matériel fourni, *gratuit pour les adhérents de l'association ayant participé aux actions d'autofinancement (bourses, confection des costumes du four...)*

Février 2015

Dimanche 1 février : Courir Canton de Cassel : Cassel, montagne d'un jour : départ à 10 h salle des sports 15 km ; à 9 h marche nordique 9 km (rens 06 68 55 23 45 ou cccassel.free.fr).
Vendredi 6 février : Banquet Gala - Salle des Fêtes
Dimanche 8 février : Ecole Saint-Joseph : Fête des danses.
Samedi 14 au Mardi 17 février : Carnaval d'Hiver
Lundi 16 février : Ecole Saint-Joseph : Carnaval.
Dimanche 22 février : Vivre au pays de Cassel : Thé dansant et concours de danses de salon - Salle des Fêtes

Mars 2015

Vendredi 13 mars : Amis du Musée de Flandre : à 18h30 Salon d'honneur de la Mairie de Cassel (tarif 5€)

Conférence « Une maison de campagne à New York, chefs d'œuvre de la Frick Collection »
Samedi 14 mars : Ecole Till l'espiègle : Portes ouvertes Collège Sainte-Marie : Portes ouvertes de 9 h à 13 h.
Dimanche 15 mars : Commémoration des Accords d'Evian

Avril 2015

Samedi 4 avril : USBC : Tournoi de foot - CASSEL
Dimanche 5 avril : Watten-Cassel : Départ de Saint-Omer à 9 h ou de Watten à 9 h 30.
Lundi 6 avril : Lundi de Pâques - Carnaval d'été
Dimanche 12 avril : Cassel VTT : Rando «LE CASSEL TROPHY»
Les Collectionneurs : Bourse de collections à la salle des fêtes.
Lundi 13 au Jeudi 16 avril : Bourse aux vêtements - Salle Polyvalente

Mai 2015

Vendredi 8 mai : Commémoration Armistice 39-45
Braderie-Brocante - rue Foch - Quartier Foch
Samedi 9 mai : Radio Uylenspiegel : Uylenfeest à Cassel
Jeudi 14 mai : Cassel VTT : course « les 4 heures de Cassel »
Marche « Au-delà du cancer » - Salle Polyvalente
Vendredi 29 mai : Ecole Saint Joseph : Rencontres chantantes Collège Sainte Marie : Portes ouvertes de 17h à 20h